

## Profession Arboricultrice/teur CFC dès août 2026

### Un meilleur modèle de formation

- La structure de la formation reste inchangée : CFC en 3 ans sans spécialisations
- La formation agropraticien/ne AFP sera également révisée : mise en œuvre à partir de l'année d'apprentissage 2027/28

### Opportunités du nouveau système

- Dans le cadre d'une deuxième formation d'arboriculteur/trice CFC, il est toujours possible d'obtenir un deuxième CFC en un ou deux ans
- Avec le CFC, on obtient également le permis de traiter. L'examen pratique aura lieu dans un CIE, l'examen théorique à l'école

### Arboriculture biologique

- Les bases sont intégrées à l'école dans tous les domaines de compétences opérationnelles
- Le nom de l'entreprise (bio) est inscrit sur le CFC
- 1 journée de CIE sur la durabilité, la biodiversité et les auxiliaires des cultures

### École professionnelle

- 1500 leçons sur 3 ans, répartition linéaire

### Cours interentreprises (CFC)

- Nouveauté : 11 jours, dont 2 jours de maniement de la tronçonneuse pour pouvoir continuer à utiliser des tronçonneuses sur les exploitations.

### Entreprise formatrice

- La coopération avec les autres lieux de formation est améliorée

### Procédure de qualification

- Examens partiels anticipés supprimés
- Travail pratique 8h (entretien professionnel inclus)
- Examen des connaissances professionnelles de 3h



### Formation professionnelle supérieure

- Révision totale de la FPS pour 2029  
→ Transition fluide garantie

### Contact Fruit Union Suisse

[lisa.maddalena@swissfruit.ch](mailto:lisa.maddalena@swissfruit.ch)

+41 41 728 68 68